# Le Notre Père, purification de la prière

## *Une interprétation de Mt 6,7-8*

Bruno Gautier

L'évangile selon saint Matthieu fait précéder l'enseignement du Notre Père d'un avertissement de Jésus : *Dans vos prières, ne rabâchez pas comme les païens ; ils s'imaginent qu'en parlant beaucoup ils se feront mieux écouter. N'allez pas faire comme eux : car votre Père sait bien ce qu'il vous faut, avant que vous le lui demandiez. Vous donc, priez ainsi : Notre Père…* (*Matthieu* 6,7-9). Telle est tout au moins la traduction proposée par la Bible de Jérusalem. De manière générale, les traductions actuelles s'entendent pour interpréter ce passage comme une invitation à ne pas « rabâcher ». Par « rabâcher », entendons : « répéter sans cesse », de manière mécanique ou obstinée. L'original grec est le verbe *battalogeo* (βατταλογέω) : un hapax dans toute l'Écriture sainte, si bien qu'il n'est pas illégitime de s'interroger sur son sens. La Vulgate adopte une traduction plus prudente que celle de nos Bibles, et rend le verbe *battalogeo* par l'expression *multum loqui* : « parler beaucoup [1] ».

L'objet du présent article est de proposer, à côté de la traduction usuelle de *Matthieu* 6,7-8, une autre traduction, reposant en particulier sur une interprétation différente du verbe *battalogeo*. Il s'agit de remettre à l'honneur un sens que l'on trouve chez les Pères grecs, chez saint Grégoire de Nysse notamment, et qui rejaillit sur notre intelligence du Notre Père. Les exégètes actuels connaissent cette lecture des Pères grecs, mais ils l'écartent, estimant qu'elle « obscurcit » le sens communément admis de « rabâchage [2] ». Nous considérons au contraire qu'elle mérite d'être réhabilitée, non pas au détriment de l'interprétation usuelle, mais en complément de cette dernière.

La traduction que nous voudrions défendre ne se limite pas au verbe *battalogeo*, mais elle concerne l'ensemble des versets 7 et 8. La voici : *Quand vous priez, ne parlez pas à tort et à travers comme les païens ; ils croient qu'en multipliant les paroles ils se feront exaucer. Ne les imitez donc pas : car votre Père sait ce qu'il vous faut, avant que vous ne formuliez une demande*. Le verbe *battalogeo* n'est pas ici compris au sens du rabâchage, mais il est traduit par « ne parlez pas à tort et à travers ». On pourrait aussi proposer : « ne divaguez pas », « ne vous dispersez pas en paroles », « évitez les paroles vaines », ou même « ne dites pas n'importe quoi ». Dans cette interprétation, ce n'est pas la répétition qui est proscrite, même machinale comme dans le rabâchage, mais ce sont les demandes hors de propos. L'accent ne porte pas sur la *manière* de prier (éviter de se répéter), mais sur le *contenu* de la prière : toute

1 « *Orantes autem nolite multum loqui sicut ethnici ; putant enim quia in multiloquio suo exaudiantur* ».

2 U. Luz, *Matthew 1-7, A Commentary*, Fortress Press, 2007, p. 305, col.2. Ulrich Luz précise : « la tradition herméneutique latine n'a jamais accepté cette exégèse ».

prière n'est pas digne de Dieu. Les païens, par exemple, peuvent demander la richesse et la gloire de ce monde, ou encore la mort de leurs ennemis. Parmi les disciples du Christ, il ne doit pas en être ainsi. Et Jésus, en enseignant le Notre Père, fait connaître aux siens ce qu'ils peuvent et doivent demander dans la prière.

Telle était déjà la pensée d'Origène : *battalogein*, disait-il, c'est ce qui nous arrive *lorsque sans être vraiment attentifs à nous-mêmes et aux mots que nous prononçons, nous exprimons dans la prière des choses triviales, des paroles banales, des pensées viles, indignes de l'immortalité du Seigneur*[3]. Aux yeux d'Origène, ce que Jésus interdit n'est donc pas une manière répétitive de prier, mais bien l'expression de demandes trop humaines, ignorantes de la volonté divine. Telles sont les prières des païens qui, n'ayant pas été instruits des biens célestes, n'ont souci que des choses de ce monde. *Celui qui ignore Dieu ne peut connaître les choses de Dieu : il ignore donc ce dont il a besoin, et c'est de choses complètement erronées qu'il croit avoir besoin*[4]. Aux disciples du Christ il n'est pas permis de convoiter ces choses « complètement erronées ».

Saint Grégoire de Nysse opte pour la même interprétation. L'Évangile introduit la notion de *battologia*, explique-t-il, *pour blâmer la folie de ceux qui se dispersent par leurs désirs des objets futiles et vains*[5]. À nouveau donc, ce n'est pas le rabâchage qui est réprouvé, mais l'expression de demandes indignes de Celui à qui elles s'adressent. Pour saint Grégoire, celui qui prie ainsi commet une double faute : d'une part il se livre à la *battologia*, c'est-à-dire qu'il « se perd vainement en ses désirs inconsistants[6] » ; d'autre part il tente follement d'associer Dieu à son égarement : *c'est tout juste s'il ne crie pas « que ma passion soit en toi, que mon vice parvienne jusqu'à toi*[7] ». Il ne prie pas pour que la volonté de Dieu soit faite, mais pour que sa volonté propre soit faite par Dieu. Ainsi, poursuit saint Grégoire, les païens, qui n'ont pas l'espérance des choses célestes, s'attachent à la vie présente, et demandent dans leur prière les biens de ce monde. C'est pourquoi *le discours dit à juste titre que ces biens sont le propre des païens, qui pensent que, s'ils persistent à demander ces absurdités, Dieu leur sera une aide pour obtenir ce qu'il ne faut pas*[8].

Saint Jean Chrysostome, à son tour, explique que le Christ dénonce le « vain bavardage », *comme lorsque nous demandons à Dieu ce qui ne convient pas : la puissance et la gloire, la victoire sur nos ennemis, la possession des richesses, toutes ces choses enfin qui ne nous seront d'aucun profit*[9].



3 ORIGÈNE, *Sur la prière* 21, 1-2 ; GCS II p. 345-346, trad. D. Vigne. Je remercie M. Daniel Vigne, qui doit bientôt publier le *Traité sur la prière* d'Origène dans la collection « Sources chrétiennes », de m'avoir fourni la traduction de ce passage.

4 *Ibid.*

5 SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Notre Père*, Cerf (Sources Chrétiennes nº 596), trad. Christian Boudignon et Matthieu Cassin, 2018, p. 321.

6 *Ibid.*, p. 325.

7 *Ibid.*, p. 327.

8 *Ibid.*, p. 347.

9 SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *In Matthaeum Homil.* XIX, PG 57, p. 278. « Pourquoi donc, dans la crainte de ne pas prier comme il faut, nous jeter dans tant de recherches pour savoir ce que nous devons demander dans la prière ? » (SAINT AUGUSTIN, *Lettre à*

Examinons cette interprétation de la tradition patristique grecque. Redisons-le – au risque de... rabâcher –, elle diffère nettement de ce que suggèrent nos traductions habituelles. Pour ces dernières, *battalogein* se traduit « rabâcher » (ou « radoter », ou même « bredouiller »[10]), ce qui signifie que Jésus nous demande d'éviter les redites ; ce qui est dénoncé, c'est l'abondance purement *quantitative* de la prière : toujours la même demande, mais inlassablement répétée. Selon l'interprétation de saint Grégoire, en revanche, Jésus met en garde contre une abondance non seulement quantitative, mais surtout *qualitative* de la prière : une diversité de demandes, une prière, dirions-nous familièrement, qui « part dans tous les sens », et qui pour cette raison s'écarte bien souvent des chemins de Dieu ; une prière qui s'égare, parce qu'il lui manque la boussole de la vérité divine ; une prière semblable à celle des païens.

L'interprétation de saint Grégoire de Nysse se justifie-t-elle encore aujourd'hui ? Nous croyons même qu'elle permet une compréhension cohérente des versets 7 et 8, ainsi que du rapport de ces versets introductifs à la prière du Notre Père. En outre elle paraît de grande portée pour notre intelligence du Notre Père, comme de la prière chrétienne de manière générale. Nous voudrions le montrer en examinant tour à tour les différents éléments de ces versets 7 et 8, et en réfléchissant à leur traduction. Le travail s'appuiera sur plusieurs études déjà consacrées à cette péricope (*Matthieu* 6,7-8)[11].

## Traduction de « *battalogein* »

*Bruno Gautier*

Le verbe *battalogeo*, absent de la Septante, n'apparaît dans tout le Nouveau Testament qu'en *Matthieu* 6,7. Nous ignorons le mot hébreu qui a ainsi été traduit en grec[12]. L'étymologie de *battalogeo* est incertaine : on pense à l'association de la racine *log-* et d'un terme araméen signifiant « vide, sans valeur », ou bien à la composition libre de la même racine et de *bat(t)alos* ou *battos* (balbutiant)[13]. Les occurrences dans la littérature profane sont très rares. Les Fables d'Ésope emploient le mot *battalogeo* à propos d'un discours altéré par le vin[14], ce qui peut indiquer aussi bien le « rabâchage » que la tenue de propos que l'on vient ensuite à regretter.

*Proba*, §15, dans TERTULLIEN, CYPRIEN, AUGUSTIN, *Prier en Afrique chrétienne*, Paris, éd. J.-P. Migne, coll. « Les Pères dans la foi » n° 104, 2016, pp. 131-153, (désormais notée *Lettre à Proba* ...), ici p. 140).

10 *Les évangiles, Matthieu*, traduction SR JEANNE D'ARC, Paris, Les belles Lettres, Desclée de Brouwer, 1987, p. 29.

11 En particulier Ceslas SPICQ, *Notes de lexicographie néo-testamentaire*, tome 1, éd. J. Gabalda, 1978, pp. 179-181 ; L. M. DEWAILLY, « Rabâchage et insistance », dans *Vie spirituelle* 141 (673, 1987), pp. 4-9 ; Christoph Gregor MÜLLER, « Wider die Geschwätzigkeit !, Mahnungen zur Zügelung der Zunge in frühchristlichen Tradition » dans *Biblische Zeitschrift* 46 (2, 2002), pp. 164-189 ; Giorgio SCROFANI, « "Non diventate come loro !" : la preghiera dei non ebrei in Mt 6,7-8 et il Padre nostro », dans *Annali di Storia dell'Esegesi*, 23/1 (2006), pp. 309-330.

12 Voir Claude TRESMONTANT, *Évangile de Matthieu, Nouvelle édition revue et corrigée*, éd. François-Xavier de Guibert, 1996, p. 293.

13 Giorgio SCROFANI, op. cit., p. 315.

14 *Ibid.*

Pour ce qui est du verset *Matthieu* 6,7, intéressons-nous d'abord à la traduction « ne rabâchez pas ». Cette interprétation est conforme à l'avertissement du *Livre de l'Ecclésiastique* : *ne répète pas tes paroles dans la prière* (*Siracide* 7,14). Il faut éviter de rabâcher pour deux raisons. Tout d'abord, le rabâchage exclut l'esprit d'adoration et de supplication, il connote une attitude « mécanique », peu attentive, superficielle, qui ne convient pas à la prière des enfants de Dieu. La deuxième raison est sans doute la principale : c'est que le rabâchage se croit en mesure de « faire plier » la volonté de Dieu, il pense peser de tout son poids, importuner s'il le faut le Seigneur du ciel et de la terre pour finalement obtenir gain de cause. Jésus ne veut pas de cette attitude. La prière n'est pas une manière de convaincre Dieu du bien-fondé de sa requête, ni d'emporter le consentement divin « à l'usure ».



Signalons que cette interprétation, certes légitime, ne laisse pas de soulever des difficultés. La première est la suivante : si Jésus voulait nous détourner d'une prière répétitive, ne devait-il pas alors nous inciter à prier spontanément, « avec le cœur », sous la motion de l'Esprit Saint ? Si « le danger [...] consiste à réciter des formules routinières alors que l'esprit est ailleurs »[15], pourquoi le Christ nous enseigne-t-il précisément une formule, toujours identique à elle-même, et que les chrétiens ne pourront pas faire autrement que de répéter[16] ? C'est à ce point que l'on parlait autrefois de « réciter » le Notre Père. Quel chrétien peut prétendre ne jamais avoir prié le Notre Père distraitement ? Qui d'entre nous peut se déclarer certain de ne jamais avoir cédé au rabâchage quand il égrenait son chapelet ? Comme il est étrange que Jésus nous enseigne une formule, celle du Notre Père, qui inévitablement sera parfois « rabâchée » par ses disciples, alors même qu'il vient de proscrire le rabâchage ! C'est donc un problème de cohérence qui se pose entre notre passage (*Matthieu* 6,7) et celui qui suit (le Notre Père).

La deuxième difficulté n'a pas manqué d'être relevée par les auteurs. Jésus lui-même s'est parfois répété dans sa prière. Au domaine de Gethsémani, il demanda à son Père que la coupe de la Passion passât loin de lui, et cela à trois reprises, « répétant les mêmes paroles » (*Matthieu* 26,44)[17]. La parabole de la veuve importune (*Luc* 18,1-8) donne en exemple une femme qui répète sans cesse la même chose : *rends-moi justice contre mon adversaire* ! Cette femme « fait pression » sur le juge, et finit par le convaincre d'intervenir en sa faveur. Jésus instruit ainsi ses disciples : il leur faut prier sans cesse et ne pas se décourager (*Luc* 18,1). Comment concilier cet enseignement avec notre avertissement : « ne rabâchez pas » ? Il n'y a d'autre voie que de distinguer entre une bonne insistance (celle de la veuve importune) et une mauvaise insistance (celle des païens). « Ce n'est, écrit Louis-Marie Dewailly, ni la continuité dans la prière, ni même la répétition d'une prière, qui, comme telle, est périlleuse. C'est l'absence de prière dans la formule

15 Benoît XVI, *Jésus de Nazareth, 1. Du baptême dans le Jourdain à la transfiguration*, Paris, Flammarion, 2007, p. 152.

16 Déjà la *Didachè* prescrit de prier la prière du Seigneur trois fois par jour (*La Didachè*, VIII,3, dans *Les Pères Apostoliques*, Paris, Cerf, 1991, coll. Foi vivante, p. 53).

17 Voir encore *Luc* 6,12 ; 22,14 ; *Actes* 1,14 ; 12,5 ;*1 Timothée* 5,5.

employée ou répétée[18]. » Mais alors que penser de la référence de Jésus aux païens : « ne rabâchez pas, comme les païens » ? Jésus estimerait-il que dans les demandes des païens il n'y a jamais de prière authentique ? Et par ailleurs si la distinction entre une prière persévérante et un rabâchage sans prière intérieure se comprend bien en théorie, comment dans l'expérience discerner ce qui relève de la première de ce qui succombe au deuxième ? Une mère qui prie sans relâche pour son enfant malade verse-t-elle dans le rabâchage, ou au contraire imite-t-elle vertueusement la veuve importune ? Comment le saura-t-elle ?

Les deux difficultés qui viennent d'être mentionnées suscitent en nous le désir d'examiner l'autre traduction possible de *battalogeo*. Il n'est plus alors question de réprouver la répétition, mais ce sont les demandes inappropriées qui sont dénoncées. Le disciple du Christ ne prie pas le Père d'humilier ses ennemis, ni encore moins de les faire mourir. Il ne demande pas la gloire de ce monde. Ce serait pour lui « tituber », « trébucher » dans sa prière, *battalogein*, comme l'homme ivre de la fable d'Ésope. Ce serait confesser de « mauvais desseins » (*Matthieu* 15,19), car « c'est du trop-plein du cœur que la bouche parle » (*Matthieu* 12,34). Les paroles de la prière (paroles énoncées à voix haute ou paroles mentales tout aussi perceptibles au Père) trahissent les désirs du cœur. À ceux qui expriment ainsi des désirs égoïstes, le Christ pourrait répondre, comme jadis aux fils de Zébédée : « vous ne savez pas ce que vous demandez » (*Matthieu* 20,22).

Mais cette interprétation, à son tour, soulève des difficultés. Et la prise en compte de ces difficultés se révélera instructive. Tout d'abord, puisqu'il semble que Jésus veuille ainsi fixer des bornes aux demandes de ses disciples, comment comprendre qu'en d'autres endroits de l'Évangile il recommande, ou plutôt il prescrive, diverses demandes qui ne paraissent pas prévues dans le Notre Père : « priez pour vos persécuteurs » (*Matthieu* 5,44) ; « priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à la moisson » (*Matthieu* 9,38) ; « priez pour que votre fuite ne tombe pas en hiver, ni un sabbat » (*Matthieu* 24,20) ? À son tour, saint Paul impose aux chrétiens des intentions de prière qui semblent déborder du cadre des sept demandes du Notre Père (*1 Timothée* 2,1-2). Ce constat nous conduit à réfléchir au statut du Notre Père. Ce que veut dire Jésus, ce n'est pas que le Notre Père soit la seule prière autorisée à ses disciples – lui-même ne priait-il pas les psaumes avec ses apôtres (*Matthieu* 26,30) ? Mais le Notre Père définit le cadre obligatoire de toute prière chrétienne. *Quelles que soient les autres paroles que nous prononçons [...], explique saint Augustin, nous ne disons rien d'autre que ce qui est contenu dans cette prière du Seigneur, si nous prions bien comme il convient*[19]. Le disciple du Christ peut beaucoup demander, mais ce qu'il demande présuppose,



18 L. M. Dewailly, « Rabâchage et insistance », *op. cit.*, p. 8. Cette position est traditionnelle : « Autre est un long discours, autre une disposition durable du cœur » (Saint Augustin, *Lettre à Proba...* , § 19, p. 144) ; « Réponse selon saint Augustin : il condamne l'abondance de paroles en raison de l'incrédulité, mais non pas les prières des saints faites avec un cœur pur. D'où ce que dit saint Anselme : il n'y a pas de péché à prier avec dévotion du cœur en faisant usage de nombreuses paroles » (Saint Thomas d'Aquin, *Commentaire de l'évangile selon saint Matthieu*, n° 579).
19 Saint Augustin, *Lettre à Proba...*, § 22, p. 146.

au moins en principe, que le désir de son cœur s'accorde aux demandes du Notre Père. Celui qui prie, mais au fond de lui ne veut pas que soit faite la volonté du Père, celui-là ne prie pas en enfant de Dieu. Ou bien s'il refuse de remettre ses dettes à l'un de ses débiteurs, s'il refuse le pardon, aucune de ses prières, même pieusement formulée, ne sera digne d'un « fils de la lumière » (*Luc* 16,8). Le Notre Père est la condition préalable de toute prière chrétienne, ou plus justement sans doute la *porte* par laquelle toute prière doit passer pour entrer dans l'attitude authentique des enfants de Dieu.

Mais poussons l'objection un peu plus loin. Jésus dit à ses disciples : « demandez, et il vous sera donné » (*Matthieu* 7,7). Il n'assigne là aucune limite aux demandes autorisées. Cela ne vient-il pas contredire l'interprétation de saint Grégoire de Nysse : *quand vous priez, ne parlez pas dans tous les sens, comme les païens ?* Nous ne le croyons pas. Pour le voir, il faut prendre en considération l'ensemble du verset : « demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert » (*Matthieu* 7,7). Jésus ne dit pas trois fois la même chose, il décrit les étapes d'un processus de foi. La première étape consiste à « demander ». Jésus sait que nos demandes souffriront souvent de bien des imperfections, mais précisément la suite du processus viendra les purifier. Car « celui qui demande reçoit » (*Matthieu* 7,8), mais il reçoit ce que Dieu veut donner. S'il a demandé un serpent, le Père, qui ne donne que de bonnes choses à ses enfants, ne lui donnera-t-il pas bien mieux, et bien autre chose, qu'un serpent ? Ainsi celui qui a demandé se trouvera placé devant un enjeu de foi : ne recevant pas ce qu'il a demandé, il pourra *ou bien* se décourager, et déclarer à qui veut l'entendre que « moi je prie », mais que « c'est Dieu qui ne répond pas » – et ils ne sont pas rares, ceux qui ainsi font endosser à Dieu le défaut de leur prière ; *ou bien* il entendra la parole de Jésus et entreprendra de « chercher ». Telle est en effet la deuxième consigne du Christ : « cherchez, et vous trouverez ». Le priant, parce qu'il croit cette parole, cherche ce que le Père lui a donné, et qui assurément ne peut pas être moins bon que ce qui avait été demandé. « Qui cherche trouve » (*Matthieu* 7,8). Il trouve ce qui lui a été donné, mais il trouve aussi le désir de rencontrer le Donateur divin, tel quelqu'un qui, recevant un bouquet de fleurs, veut connaître la personne qui lui a destiné cette marque d'amitié. Le Donateur ne s'est pas encore manifesté, comme s'il se tenait derrière une porte fermée. À nouveau la parole de Jésus se fait alors entendre : « frappez à la porte, et il vous sera ouvert ». C'est ainsi que la première demande a finalement conduit l'homme croyant à chercher le Père. Peut-être sa prière était-elle tout d'abord bien malhabile, bien peu digne du Père, mais elle s'est rectifiée et approfondie au fil de la recherche. Elle échappe maintenant au reproche de se dévoyer, de *battalogein*. Elle recherche le Père, conformément aux premiers mots de l'oraison dominicale. Ainsi le Notre Père apparaît comme la *forme* de la prière chrétienne, comme l'écrit saint Cyprien de Carthage [20].



20 « *etiam orandi ipse formam dedit, ipse quid precaremur monuit et instruxit* » : le Verbe de Dieu « a donné lui-même la forme de la prière, il nous a suggéré et enseigné ce que nous devions demander » (Saint Cyprien de Carthage, *La prière du Seigneur*, §2, dans Tertullien, Cyprien, Augustin, *Prier en Afrique chrétienne*, *op. cit.*, pp. 53-83, ici p. 54 ; la traduction proposée dans cet ouvrage diffère quelque peu de celle que

## Comme les païens

Poursuivons notre lecture : « évitez, dit Jésus, de *battalogein*, comme les païens ». Si l'on traduit *battalogein* par « rabâcher », il faut admettre que la prière des païens se caractérise aux yeux du Christ par le « rabâchage ». Ici c'est le même mot qui revient sous la plume des divers commentateurs : « caricature [21] ». Jésus caricaturerait l'attitude des païens. Il est difficile, en effet, d'admettre que la prière des païens ne soit que rabâchage, même si les érudits parviennent à dénicher chez eux pareils cas [22], et il est encore plus difficile de concéder que les païens se distinguent en cela des non-païens, c'est-à-dire des Juifs qui, eux, ignoreraient le rabâchage. En réalité païens et Juifs accueillent des prières dans leur mémoire, les redisent, et pour cette raison sont tous sujets au risque de rabâcher.

Il faut donc admettre, nous dit-on, que Jésus « caricature ». Caricaturer, c'est forcer le trait, simplifier à l'excès, souvent pour ridiculiser une personne ou dénigrer une pensée. Quelle attitude étrange de la part de Jésus, lui qui se montre habituellement si bienveillant à l'égard de ses interlocuteurs païens ! Il faut avouer que l'allusion aux païens, dans cette interprétation, ne s'explique pas facilement. Georg Strecker reconnaît que l'on doit se contenter d'hypothèses [23].

Dans l'interprétation de saint Grégoire de Nysse, la référence aux païens se comprend très bien. Elle n'a rien de méprisant. Les païens sont simplement ceux à qui Dieu n'a pas – encore – adressé la parole : « les païens qui ne connaissent pas Dieu » (*1 Thessaloniciens* 4,5). Ils ne sont donc pas instruits de ce qu'ils doivent demander dans la prière, et n'ont d'autre choix que de demander à leurs divinités ce dont ils estiment avoir besoin (à commencer par les nécessités matérielles : « ce sont là toutes choses dont les païens sont en quête », *Matthieu* 6,32). La prière des païens ne prend pas sa source dans la volonté de Dieu (puisqu'elle ne leur a pas été manifestée), mais dans l'appréciation des hommes. Le désir des païens, tel un vent capricieux, les porte en toutes directions *(battologia)*. Ce qui est bien compréhensible chez les païens ne se justifierait pas parmi les disciples de Jésus. Eux ne doivent pas



j'adopte). « Il nous est loisible de formuler dans la prière les mêmes demandes [que dans le Notre Père] en variant les paroles à notre guise, mais il ne doit pas être loisible de dire autre chose » (Saint Augustin, *Lettre à Proba...*, § 22, p. 147).

21 J. Gnilka, *Herders theologischer Kommentar zum neuen Testament, Das Matthäusevangelium*, tome 1, Herder Verlag, 1986, p. 209 ; H. Frankenmölle, *Matthäus, Kommentar 1*, Düsseldorf, 1994, p. 245 ; Christoph Gregor Müller, « Wider die Geschwätzigkeit ! ... », *op. cit.*, p. 186 ; Claude Tassin, *L'Évangile de Matthieu*, Bayard Éditions/Centurion, 1991, p. 73 : « un contre-exemple caricatural » ; Giorgio Scrofani, « "Non diventate come loro !"... », *op. cit.*, p. 318 : « la menzione dei gentili ha un intento caricaturale ». Scrofani estime même que *Matthieu* 6,7 se livre à une « propagande de dénigrement » ("propaganda" denigratoria, p. 323).

22 Voir Christoph Gregor Müller, « Wider die Geschwätzigkeit ! ... », *op. cit.*, p. 186, avec les notes 170 à 173. Au mont Carmel, et à l'instigation d'Élie le Tishbite, les prophètes de Baal invoquèrent « le nom du Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant "Ô Baal, réponds-nous !" » (*1 Rois* 18,26). Cet épisode est fréquemment cité par les auteurs comme exemple de « rabâchage » des païens.

23 Georg Strecker, *Die Bergpredigt. Ein exegetischer Kommentar*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1984, p. 108.

se comporter comme les girouettes de leurs désirs. Ils se mettent à l'écoute du Notre Père, dont les demandes *ne sont pas fondées sur des envies, nécessités ou ambitions humaines, ni sur l'égoïsme, mais sur la sagesse de Dieu*[24].

## Ils s'imaginent qu'en parlant beaucoup ils se feront mieux écouter

Le français « ils s'imaginent » traduit le grec *dokousin*. Giorgio Scrofani note avec raison que le verbe *dokeo* ne désigne pas ici une faute morale, mais une déviation théologique : *Le refus des gentils ne se produit pas, comme il est usuel, du fait de leur impureté, mais en raison d'une erreur de nature "théologique". L'usage du verbe dokeo, au sens de "avoir une fausse opinion", caractérise leur théologie comme erronée ("ils croient faussement")*[25]. La *doxa* des païens, dans l'interprétation de saint Grégoire de Nysse, les retient dans une forme de prière qui monte de la terre vers le ciel, cherchant à rallier la bienveillance divine aux désirs des hommes, mais demeure incapable de percevoir le mouvement inverse. La doctrine des disciples de Jésus, au contraire, doit savoir que la prière de l'homme est réponse, la parole du Père l'ayant toujours précédée[26].

Les païens croient donc qu'en parlant beaucoup ils se feront mieux écouter. Cette abondance de paroles (*polylogia*[27]) peut se comprendre à nouveau ou bien au sens purement quantitatif (la même parole toujours rabâchée) ou bien dans un sens également qualitatif (une grande diversité de paroles). Au premier sens, celui du rabâchage, nos traductions disent parfois : « à force de paroles ». C'est une interprétation possible, mais elle n'est pas imposée par le texte grec. Dans l'interprétation de saint Grégoire de Nysse, le païen apparaît comme celui qui, ignorant ce qu'il convient de demander, multiplie les tentatives en tous sens.



## Votre Père sait ce qu'il vous faut (Matthieu 6,8)

Nos traductions écrivent généralement : « votre Père sait ce qu'il vous faut (ou « ce dont vous avez besoin ») avant que vous *le* lui demandiez ». Ce pronom personnel « le », remplaçant l'antécédent « ce qu'il vous faut », n'est pas exigé par le texte grec[28]. Son insertion en français joue cependant un rôle décisif dans la manière de comprendre cette phrase. Elle signifie en effet : ce qu'il vous faut, avant que vous *le* demandiez, le Père le sait. Le priant

24 Hans Dieter BETZ, *The sermon on the Mount : A Commentary on the sermon on the Mount, Including the sermon on the Plain (Matthew 5 :3-7 :27 and Luke 6 :20-49)*, Minneapolis, Fortress Press, 1995, p. 369.

25 Giorgio SCROFANI, « "Non diventate come loro !"... », *op. cit.*, p. 316.

26 Voir Hans Urs VON BALTHASAR, *La prière contemplative*, Parole et silence, 2002, pp. 10-11.

27 Le mot πολυλογία n'apparaît dans l'Écriture Sainte qu'en *Matthieu* 6,7, notre passage, et en *Proverbes* 10,19 : « Abondance de paroles ne va pas sans offense ».

28 Le verbe « demander », en grec, (αἰτεῖν) peut être employé de manière intransitive (par exemple dans « demandez, et vous recevrez »).

connaît donc, et demande, ce qu'il lui faut. Il le sait aussi bien que le Père. Quant au Père, il sait déjà à l'avance ce que l'homme va lui demander, il n'a pas besoin d'en être informé. À ce point les commentaires trahissent l'embarras : si le Père n'a pas besoin d'être instruit par notre prière, alors à quoi bon prier ? Dans son *Commentaire de l'évangile selon saint Matthieu*, un ouvrage datant des années 1269-1270, saint Thomas d'Aquin apporte sept réponses à cette question :

*La première : pour que nous reconnaissions et sachions que c'est de lui que nous avons ce que nous demandons [...]. La deuxième : pour donner l'exemple [...]. La troisième : pour que notre esprit soit stimulé [...]. La quatrième : pour que soit stimulée la dévotion parmi les assistants [...]. La cinquième : pour que notre désir en soit augmenté. La sixième : pour la purification du cœur [...]. La septième : pour que l'âme, occupée aux saintes paroles, soit détournée des pensées superflues*[29].

Dans la ligne de saint Augustin[30], le docteur angélique explique bien que notre prière n'apporte rien à Dieu, mais seulement à nous-mêmes, et éventuellement à « l'assistance ». Le point faible de cette explication est que la prière de demande apparaît alors comme un « travail sur soi », un « exercice de perfectionnement spirituel » (stimuler sa conscience de l'origine divine des dons reçus, réveiller son esprit, augmenter son désir, purifier son cœur, éviter les pensées inutiles), donc fondamentalement comme un acte qui tourne l'homme vers soi-même, à moins qu'elle ne soit pratiquée pour édifier l'entourage. La prière n'est plus perçue comme une *relation* entre Dieu et l'homme[31].

Quelques années plus tard (1271-1272), saint Thomas parvient dans la *Somme de théologie* à une réponse différente. Se posant la question : « Convient-il de prier ? », l'auteur prend d'abord en compte l'objection suivante : « Il ne convient pas, à ce qu'il semble, de prier Dieu. Car si la prière nous est nécessaire, c'est pour notifier nos besoins à celui à qui nous l'adressons. Mais "votre Père sait que vous avez besoin de tout cela" (*Matthieu* 6,32)[32]. » Le problème est donc le même que dans le *Commentaire de l'évangile selon saint Matthieu*, mais saint Thomas lui apporte une réponse nouvelle, articulant l'immutabilité de Dieu (les prières des hommes ne sauraient changer les dispositions divines) et l'utilité de la prière (Dieu peut vouloir que l'homme soit cause seconde de ses dons) :

*Nous n'avons point dessein, en priant, de rien changer à l'ordre établi par Dieu : nous prions pour obtenir ce que Dieu a décidé d'accomplir par le moyen des prières des âmes saintes. Si bien que "par leurs demandes, les hommes méritent de recevoir ce que le Dieu tout-puissant a dès toujours résolu de leur donner"* (Saint



29 Saint Thomas d'Aquin, *Commentaire de l'évangile selon saint Matthieu*, nº 582.
30 « Le même Apôtre nous donne ce conseil : "Que vos demandes se fassent connaître à Dieu" (*Philippiens* 4,6). Cela signifie non que nous voulons les faire connaître à Dieu, qui en avait connaissance avant même qu'elles aient lieu d'être, mais que nous les exprimons à nous-mêmes devant Dieu » (Saint Augustin, *Lettre à Proba...*, § 18, p. 143).
31 « La prière chrétienne est une relation d'alliance entre Dieu et l'homme dans le Christ » (*Catéchisme de l'Eglise Catholique*, nº 2564).
32 Saint Thomas d'Aquin, *Somme de théologie*, IIa-IIae, q. 83, a. 2, ad 1m.

Grégoire le Grand, *Dialogues*, livre 1, chap. 8)[33].

Réponse remarquable, qui implique que Dieu « inspire », ou fasse connaître de quelque manière que ce soit, ses volontés aux hommes, de sorte que les hommes puissent en accueillir le désir et en formuler la prière. Il faudrait donc penser que les hommes ne *savent pas*, tout d'abord, ce qu'il leur faut, qu'ils doivent en être instruits par le Père. Et cela nous conduit à une nouvelle interprétation de la parole de Jésus : « votre Père sait ce qu'il vous faut... ».

Tout autre, en effet, est le sens de ce verset 8 si l'on se garde d'ajouter à la traduction le pronom « le », et si l'on se contente de traduire : « votre Père sait ce qu'il vous faut *avant que vous lui demandiez* », c'est-à-dire avant que vous lui *adressiez une demande*. Le Père, donc, sait ce dont nous avons besoin, mais il n'est pas prétendu que nous aussi *le* sachions. Notre connaissance n'est pas celle du Père. « Nous ne savons pas prier comme il faut » (*Romains* 8,26). Nous *croyons* savoir ce dont nous avons besoin, par exemple la gloire et la richesse. Mais Dieu sait bien mieux que nous quels sont nos vrais besoins. Avant que nous risquions de *battalogein*, comme les païens, c'est-à-dire de demander ce qu'il ne convient pas de demander, le Père intervient par la parole de Jésus et nous instruit de nos véritables besoins : ce sont les sept demandes du Notre Père. Le verset 8 signifie alors : *n'imitez pas les païens qui ignorent ce qu'il leur faut ; c'est le Père qui sait ce qu'il vous faut ; écoutez donc ce qu'il vous dit de demander*.

À partir de cette traduction, il est permis de suggérer une interprétation de la quatrième demande du Notre Père : « donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour (ou : du lendemain) ». Ce pain n'est-il pas précisément « ce dont nous avons besoin », *et que Dieu seul connaît ?* En demandant le pain de ce jour, chaque enfant de Dieu confesse ne pas connaître ses véritables besoins pour aujourd'hui, et il s'en remet au Père qui, lui, sait très bien ce qu'il nous faut. De même qu'il nous est permis d'exprimer nos désirs au Père quand la norme de notre prière demeure la volonté du Père (« que ta volonté soit faite » : *Matthieu* 6,10 ; 26,39), de même nous pouvons formuler diverses demandes, à condition qu'elles demeurent dans le cadre de cette prière du Notre Père : « c'est toi, Père, qui connais ce dont nous avons besoin pour aujourd'hui : donne-le-nous ! ».

Il a été estimé que ce verset 8 se rattachait difficilement au passage suivant, c'est-à-dire à l'enseignement du Notre Père. Georg Strecker écrit ainsi : *si ces versets, dans leur position actuelle, ont aussi pour fonction de faire la transition avec l'énoncé du Notre Père, ils n'ont cependant pas été conçus à cette fin ; car l'expression de la confiance en la sollicitude divine à l'œuvre avant toute prière (v. 8b) n'est pas un prélude convaincant*[34]. Selon notre hypothèse, au contraire, le verset 8 introduit logiquement le Notre Père, dans la mesure où il présente cette prière comme l'expression de « ce dont nous avons (vraiment) besoin ».



33 *Ibid.*, resp.

34 Georg Strecker, *Die Bergpredigt. Ein exegetischer Kommentar*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1984, p. 109.

## Enseignements de cette traduction

Si l'on adopte, ne serait-ce qu'à titre complémentaire, l'interprétation de saint Grégoire de Nysse, alors le Notre Père devient le critère de toute notre prière. D'emblée nous sommes portés à comparer le contenu de notre prière spontanée, de celle qui habite les profondeurs de notre cœur, avec les demandes du Notre Père. Nous ne pouvons donner ici que quelques exemples de la manière dont le Notre Père, en raison des versets 7 et 8, doit informer et réformer notre prière, et finalement les désirs de notre cœur.

En invoquant le Père, le chrétien prie en position de fils dans le Fils unique, avec la dignité et la responsabilité d'un fils du Très-Haut. Il ne prie pas seulement Dieu, il prie en Dieu [35]. Cela ne peut provenir que d'une grâce toujours indue, toujours nouvelle et surprenante. Le chrétien ne prie donc pas comme les païens, qui cherchent à faire valoir ce qu'ils perçoivent comme leurs besoins, mais il prie en qualité de fils, mis en demeure de répondre à la grâce d'adoption filiale qui lui a été octroyée.

Dans « notre Père » il y a aussi « notre ». Le Notre Père, avant d'être notre prière personnelle, est prière de l'Église. Le chrétien ne prie jamais en dehors, ni à côté, de l'Église. Sa prière coopère à la vie de la communauté ecclésiale. S'il demande le pardon de ses péchés, c'est à la première personne du pluriel : « remets-nous nos dettes ». Il prie donc avec autant d'ardeur pour le pardon de son ennemi que pour son propre pardon. Il ne peut pas faire autrement.

L'ordre des sept demandes du Notre Père ne peut pas manquer de frapper : les disciples du Christ se préoccupent d'abord du Père – de sa gloire, de son règne, de sa volonté – avant de penser à leurs besoins – le « pain », le pardon, la protection par rapport aux tentations, la délivrance de tout mal. Il y a là un profond enjeu de conversion. Dans leurs désirs, dans leurs pensées, dans l'ensemble de leur existence, les chrétiens s'inquiètent d'abord et avant tout du Père. C'est là le premier objet de leur souci, de leur travail. C'est ce qui se manifeste en premier lieu dans leur prière personnelle, et dans la liturgie. L'expression de leurs besoins trouve sa place elle aussi, mais une place seconde, après cette préoccupation prioritaire.

Ces quelques remarques suffisent sans doute pour montrer que le Notre Père, si souvent présent sur nos lèvres, intervient aussi dans nos vies comme une instance critique de toute prière et un appel exigeant à la conversion. Saint Thomas d'Aquin écrit : *Parce que la prière est* [...] *en quelque sorte l'interprète de notre désir devant Dieu, nous ne lui demandons de manière juste que ce que nous désirons de manière juste* [36]. Le Notre Père vient donc guérir et surélever non seulement l'expression de notre



35 « Dieu au-dessus de nous, non pas en tant qu'il nous repousse dans notre propre néant ni nous absorbe dans son propre tout, mais Dieu au-dessus de nous en tant qu'il répond à Dieu, qu'il le rencontre, qu'il est en-dessous de nous, qu'il nous porte, nous reçoit, nous accueille : nous entre Dieu et Dieu » (Klaus HEMMERLE, *Thesen zu einer trinitarischen Ontologie*, Einsiedeln-Freiburg, Johannes Verlag, 1992 (2ème éd.), p. 34).

36 SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de Théologie*, IIa-IIae, q.83, a.9, resp.

prière, mais aussi notre désir, de sorte que l'oraison dominicale « ne nous enseigne pas seulement la demande, mais elle forme aussi toute notre affectivité *(informativa totius nostri affectus)*[37] » .

## Conclusion

Récapitulons : la réflexion s'est d'abord attachée à une question précise et limitée, celle de la traduction du mot *battalogein*, et par conséquent des versets *Matthieu* 6,7-8. Elle a débouché sur un vaste enjeu, celui du rapport du Notre Père à la prière chrétienne en général. C'est que la traduction de *battalogein* fait apparaître deux dimensions : une dimension subjective (elle concerne le sujet priant et son attitude dans l'acte de prière) et une dimension objective (le contenu de la prière). Traduire *battalogein* par « rabâcher », c'est manifester la dimension subjective : le sujet qui s'adresse à Dieu doit éviter le verbiage, les paroles distraites, et s'exprimer à partir d'une vraie relation au Père : « l'essentiel est l'existence de la relation à Dieu dans le fond de notre âme[38] ». Si maintenant l'on traduit « ne parlez pas dans tous les sens », ou « ne parlez pas à tort et à travers », alors c'est la dimension objective qui passe au premier plan : le contenu de la prière n'est pas indifférent, et Dieu, précisément, nous fait connaître ce que nous devons demander. À côté de la traduction usuelle, nous plaidons donc pour que soit reconnue cette autre traduction : *Quand vous priez, ne parlez pas en tous sens comme les païens ; ils croient qu'en multipliant les paroles ils se feront exaucer. Ne les imitez donc pas : car votre Père sait ce qu'il vous faut, avant que vous ne formuliez une demande* . Cette traduction, en particulier, montre que Jésus n'enseigne pas le Pater comme une prière parmi d'autres, mais qu'il la comprend comme la forme de toute prière authentiquement chrétienne. Hans Dieter Betz parle d'un « paradigme faisant autorité[39] » : le Notre Père nous est donné pour éduquer, rééduquer, notre affectivité. C'est lui qui, au fil de nos temps de prière, doit redresser, remodeler nos désirs les plus profonds. *Les anciens disaient : la prière est le miroir du moine*[40]. Nul doute qu'elle ne soit plus généralement le miroir de celui qui prie. L'enfant de Dieu peut comparer ce que lui renvoie le miroir de sa prière avec la prière du Notre Père, et mesurer ainsi l'écart entre l'enseignement divin et ses dispositions spontanées.

C'est aussi ce que l'on doit comprendre à partir du début du verset 9, trop peu pris en compte par les commentateurs du Notre Père : « vous donc, priez ainsi : ». La formule est claire : Jésus ne livre pas *une* prière possible, mais *la* prière des chrétiens. Il faut relire l'enchaînement des versets 7 à 9 : « Quand vous priez ... » (c'est-à-dire « quelle que

37 *Ibid.* ; voir *Catéchisme de l'Église Catholique*, nº 2763.

38 Benoît XVI, *Jésus de Nazareth, 1. Du baptême dans le Jourdain à la transfiguration*, *op. cit.*, p. 152.

39 La prière du Seigneur, « paradigme faisant autorité, définit ce que Dieu considère comme les "besoins véritables" de l'humanité » (Hans Dieter Betz, *The sermon on the Mount : A Commentary on the sermon on the Mount, Including the sermon on the Plain (Matthew 5 :3-7 :27 and Luke 6 :20-49)*, Minneapolis, Fortress Press, 1995, p. 369).

40 *Les sentences des pères du désert, série des anonymes*, Solesmes-Bellefontaine, coll. Spiritualité Orientale nº 43, 1985, p. 44.

soit votre prière »), « … priez ainsi » (c'est-à-dire : « conformez-vous à cette formule »). Il s'agit d'un *enseignement général de Jésus sur la prière*. En cela les versets que nous avons étudiés rejoignent de manière inattendue la formule introductive du Notre Père dans l'évangile selon saint Luc : « un de ses disciples lui demanda : "Seigneur, apprends-nous à prier..." [...]. Il leur dit : "quand vous priez, dites :" » (*Luc* 11,1.2). Interrogé sur la prière en général, Jésus répond en indiquant non pas une manière de prier (avec le cœur, dans la foi, sous la motion de l'Esprit de Dieu, par exemple), mais bien un contenu de prière : *ce qu'*il faut demander dans toute prière. Un auteur juif contemporain écrit : "*Apprends-nous à prier*". *Les disciples de Jésus ne savent-ils pas prier ? N'avaient-ils jamais franchi le seuil d'une synagogue ? Peut-être la question cache-t-elle une autre intention : "quel contenu investir dans la prière ?"* [41].

Est-ce à dire que le Notre Père serait la seule prière vraiment bonne, vraiment agréée de Dieu, pour les chrétiens ? Nous avons déjà cité la réponse de saint Cyprien : le Verbe de Dieu « a donné lui-même la *forme de la prière*, il nous a suggéré et enseigné ce que nous devions demander [42] ». Toute prière est bonne aux yeux de Dieu, à condition qu'elle se laisse informer par le Notre Père. Comme la théologie ne se développe authentiquement qu'au sein de la foi de l'Église, et tout particulièrement de son *Credo* [43], la prière chrétienne trouve dans le Notre Père sa forme et son critère d'ecclésialité.

Cet enseignement pourrait s'avérer particulièrement utile pour notre temps, dans la mesure où nos « écoles de prière », ou encore nos livres actuels sur l'oraison, se concentrent presque exclusivement sur le *sujet* priant. Ils enseignent *comment* l'homme doit prier : son attitude extérieure, son recueillement, l'activité de ses facultés intérieures, son acte de foi, les tentations à repousser, le temps à consacrer à l'oraison, etc. *L'objet* de la prière, lui (*ce que* l'homme doit dire), n'est guère réfléchi. Pourtant il ne suffit pas de prier une heure d'affilée dans un grand recueillement, si l'objet de la prière n'est pas ajusté à la volonté de Dieu. Bien sûr celui qui fait un acte de foi et se soumet à l'action de l'Esprit Saint *devrait* prier comme Dieu le veut. Mais il n'y a pas de manière plus sûre de se laisser conduire par l'Esprit que d'accueillir la lumière que le Notre Père projette sur les obscurités de notre cœur. Tel est finalement l'enseignement des versets de *Matthieu* 6,7-8, tels que les comprend la tradition patristique grecque.



*Bruno Gautier, prêtre du diocèse de Pamiers, docteur en théologie, professeur et vice-doyen à la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Toulouse, est membre du « Cercle des élèves de Ratzinger ». Il a publié* Balthasar en dialogue avec Barth *(Artège, 2014).*

41 Philippe HADDAD, *Notre Père. Avinou shébashamayim, Une lecture juive de la prière de Jésus*, imprimé par www.copy-media.net, 2013, p. 48.

42 SAINT CYPRIEN DE CARTHAGE, *La prière du Seigneur*, §2, dans TERTULLIEN, CYPRIEN, AUGUSTIN, *Prier en Afrique chrétienne*, *op. cit.*, pp. 53-83, ici p. 54.

43 Voir Joseph RATZINGER, « Vom geistlichen Grund und vom kirchlichen Ort der Theologie », dans *Joseph Ratzinger Gesammelte Schriften 9/1, Glaube in Schrift und Tradition*, pp. 135-158.